

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 303
Introduction à la linguistique
Hiver 2018
10h00-11h20 MW (HH 138)

Coordonnées

Professeur(e): Svetlana Kaminskaïa

Bureau: ML 344

Téléphone: 519-888-4567, poste 37893

Heures de consultation: TBA

Courriel: skaminsk@uwaterloo.ca

Prérequis

FR 251 ou FR 252

Description

Ce cours est une introduction aux principes de base de l'analyse linguistique à travers l'étude du français (et, parfois, à travers l'étude de certaines autres langues). On abordera ainsi la morphologie, la syntaxe, la sémantique et le lexique. En plus de servir d'introduction à la linguistique du français, le cours vise à développer un sens de l'argumentation et de l'analyse chez les étudiant.e.s.

Objectifs du cours

- maîtriser des concepts de base en linguistique générale et la terminologie utilisée pour décrire la structure des langues.
- appliquer ces concepts à la description du français en analysant cette langue à différents niveaux de structuration: lexique, syntaxe, sémantique, morphologie.

Sources utilisées dans le cours

1. Manuel:

Léon, Pierre & Bhatt, Parth : *Structure du français moderne*, Quatrième édition, Canadian Scholars' Press, Toronto.

- 2. Matériel sur Learn :** les étudiants sont responsables de maîtriser la matière affichée sur Learn dans la même mesure que le matériel présenté dans le manuel

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Participation	Toute la durée du cours	10%
Quiz 1		5%
Travail pratique 1		15%
Test 1		25%
Quiz 2		5%
Travail pratique 2		15%
Test 2		25%
Total		100%

Participation

La note sera attribuée à partir de la participation et de la contribution dans des discussions en classe, de la complétion régulière des devoirs à la maison et en classe, et des présences.

Travaux pratiques

Ce sont des travaux individuels écrits et faits hors classe. Les étudiant.e.s répondront à des questions, en appliquant les principes et les techniques d'analyse appris en classe. Ils/elles seront évalué.e.s pour l'exactitude des analyses, la clarté de l'expression, la qualité du français et le bon usage de la terminologie présentée dans ce cours. Les questions et les devoirs pour les travaux pratiques seront disponibles sur Learn.

Tests

Il y aura deux tests écrits en classe. Ils incluront des concepts théoriques et des devoirs pratiques. La durée de chaque test sera de 50 minutes.

Quiz

Les deux quiz porteront surtout sur des concepts théoriques, en vue de révision et de préparation aux tests. La durée des quiz sera d'environ 10 minutes.

Qualité du français

Les étudiant.e.s sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe, c'est-à-dire, aux **travaux pratiques**. Pour les parties en prose des tests, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée en cours, et de la clarté globale de l'expression écrite.

NOTA BENE: Il est *FORTEMENT* conseillé de finir les travaux pratiques avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.

Aucune soumission tardive des travaux écrits ne sera acceptée. L'exception peut être faite pour une raison médicale confirmée par un document officiel.

Plan du cours

Semaine	Date	Matière Thème	Lectures à faire	Évaluations
1		Présentation du cours Sciences du langage	Learn, Ch 1	
2		Langue, langage, parole Structuration du système linguistique	Learn, Ch 1, 3	
3		Communication et signe linguistique	Learn, Ch 2	
4		Lexicologie	Ch 18, Learn	Quiz 1
5		Lexicologie (suite) Introduction à la syntaxe Structure de syntagmes et catégories grammaticales	Ch. 18, Learn, Ch. 19	Remise du TP1
6		Structure de la phrase Compléments, ambiguïtés	Learn, Ch. 20	
7		Coordination Subordination	Learn, Ch 22 Learn	Test 1
Semaine de lecture – pas de cours				
8		Subordination (suite) Sémantique	Learn, Ch 24	
9		Sémantique (suite) Introduction à la morphologie	Ch. 25 Ch 12, Learn	Quiz 2
10		Morphologie dérivationnelle et flexionnelle	Learn, Ch. 17	
11		Morphologie nominale et verbale	Ch. 13-16	
12		Composition Autres processus morphologiques Révision	Ch. 17 Learn	Remise du TP2
13				Test 2

Dates importantes

Début des cours:

Dernier jour pour s'inscrire aux cours :

Dernier jour pour laisser tomber un cours sans pénalité :

Quiz #1

Remise du travail pratique 1

L'horaire des examens sera affiché en ligne:

Test écrit #1

Semaine de lecture

Quiz #2

Remise du travail pratique 2

Dernier jour pour laisser tomber un cours et recevoir WD :

Test écrit #2

Fin des cours:

Début des examens:

Fin des examens:

Règlements du cours

Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

Remise des travaux

Aucune soumission tardive des travaux écrits ne sera acceptée. L'exception peut être faite pour une raison médicale confirmée par un document officiel

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70) (<https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70>). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm>). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm>).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm) (<http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm>).

Other sources of information for students

[Academic integrity](#) (Arts) [Academic Integrity Office](#) (uWaterloo)

Note for Students with Disabilities

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.